

Souhaits d'une jeune fille qui voudrait se marier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 27

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tier qui arrivent en ville avertissent le sergent de ville de service, jusqu'alors béatement adossé à une porte, que le moment de reprendre sa ronde est venu. Je renonce à vous dépeindre l'étonnement de cet homme lorsqu'il vit, sortant de la pharmacie et à reculons, un frac et un pantalon noir (le chef de la Centrale rentrait de soirée). « Ce que vous faites-là? Sortez et plus vite que ça! » Pas de réponse.

Un voleur en habit de soirée doit appartenir à l'espèce la plus dangereuse. Aussi l'agent s'empresse-t-il de requérir l'aide du boulanger et du gargarier, déjà levés, les priant de rester en faction jusqu'à ce qu'il amenât du renfort. La patrouille arrive et reste perplexe. Décidément un voleur en frac, ça demande des précautions. Après conciliabule, les agents décident d'aller chercher le commissaire. Le commissaire fait procéder par ses hommes à la délivrance du prisonnier. Lorsque l'homme fut tout à fait dans la rue et que les agents de la loi reconnurent leur chef, une pâleur mortelle se répandit sur leurs visages. Il se fit d'abord un grand silence, auquel succédèrent de plates excuses, tandis que du troisième étage, M. Baret criait d'une voix goguenarde: « Monsieur le chef de la Centrale, vous voudrez bien faire dresser procès-verbal contre les perturbateurs du repos nocturne des honnêtes gens. »

ELEONORE BICHELER.

La sepa dé tzaté (la soupe du château).

(Patois des montagnes d'Ollon)

On dzor dè Dzonnoz, Dzan-Pierre éta, avoué son tzin l'ino, à la tzathlé entré la Cousse et Bernoud. Ne s'éta pas rapéla que l'éta on dzor de repou complet.

Bon! velinté qu'on gabelou arrevé; dézarmé le tzathieu et l'impatiété tanquie ein Tse-siré pour s'assuré que l'a bin le véritablé nom.

Dzan-Pierre a ita condana à oitanta francs d'ameinda et treinta dzor dè gabioula, qui n'a fallu paï i tzaté, ein Allio.

Quan l'a zu fini son tein, na demeindze i zeinveron dè midzo, e l'arrevé ein Tzesire, ver la villhe cabartierre, et la dit:

— Se te p'hlé, ma poua Henriette, ballhemé na gotaz de sepa dè dzein!

Aô camp dè Bire.

On gaillà dè pè Velà-lò-Terriao, qu'avai éta recrutà dein lo trein, passavé se n'écoula à Bire, y'a dza on part d'ans.

On delon, la vépra, que l'avai on bocón quartetta pè la cantina avoué on part d'autro dévant lo rappet dè duè z'haorès, noutron coo en avai 'na bombardàie dâo tonaire, kâ fasai 'na raveu dâi cinq ceints diabblio ci dzo quie et lo vin l'âi avai bailli lo tor à cein que paret, se bin que quand l'a failli montà la cavala, ma fai, motta! ne poai pas ietz amont!

Coudessai prâo s'eimbriyi po s'aguelhi su la Bronna, mâ bernique! brelantsivè dè ti lè côtés et manquavè dè sè rebattâ perquie bas à totès lè z'eimbriyâtès. Se l'avai pi ouzâ criâ on camarado po lo cottâ amont du pè derrai, l'arâi onco pu sè cambeyounâ dessus tant bin que mau, mâ, yavâi dâi z'officiers perquie et se l'aviont vu lo commerço, l'ariont tot lo drai menâ ao cliou.

Noutron coo, que ne volliai pas po ti lè diabblio allâ à l'hostiau, ruminavè don, du 'na vouarbetta, coumeint diantre faillai s'ein eimpreindre po sè yuppâ amont quand l'âi vint on idée.

Sè crampounè fermo ài crins et à la salla, crotse on pi ao ferret et fâ ein pregeint 'na bouneimmodaie:

— Grand Saint Dzoset! se tè plliè! aidhiè mè, sein cein, su fottu!

Et ein cein deseint, vouaiquie noutrou lulu que cambè la cavala, mâ, na pas sè rateni on iadzo amont, le ludzè dè la part delè et lo pourro coo va rebattâ perquie bas ein sè créveint onco la tète contre 'na borna.

Lo gaillà, coumeint vo peinsâ, s'étâi bailli 'na pecheinta toquenaie, assebin sè relaivè tot'einsagnolâ ein faseint:

— Cllia poison dè Saint Dzoset! m'a trào aidhi! tonaire!

Souhaits d'une jeune fille qui voudrait se marier.

Extrait d'un vieil almanach.

Elise veut se marier:

La pauvette est bien pardonnable;

Auprès d'un père vénérable

Elle vient demander d'aviser.

Mais elle veut que son amant

Ait tout au moins une chaumière;

Qu'il n'aime le jeu ni la bière,

Ni le vin, ni l'amusement.

« Reviens demain, frappe à la porte:

De notre modeste couvent! »

Répond le père, et de la sorte

Econduit la belle en riant.

Ah! de manquer elle ne garde;

Trouva son moine au rendez-vous

Tenant à la main son époux.

Il lui dit: « Tiens, vois-le, regarde,

Il hait et le vin et la bière,

Et porte avec lui sa chaumière ».

Disant ces mots, le vieux cagot

Donne à la belle... un escargot.

La vie des arbres écrite par eux-mêmes.

Le forestier et le botaniste trouvent quantité de données intéressantes en examinant les anneaux concentriques d'une section de tronc d'arbres. On sait que ces anneaux sont formés par l'accroissement de l'arbre pendant une année. On peut donc, en comptant ces anneaux, savoir l'âge du végétal. C'est connu. Ce qui l'est moins, ce sont les autres découvertes que l'on peut faire en y regardant de plus près. Ainsi, les anneaux minces, étroits, correspondent à des années sèches, ou bien à celles où l'arbre a porté beaucoup de fruits; la formation du bois n'a pas pu être aussi abondante, faute de suc suffisant. Les anneaux larges correspondent, en revanche, à des années humides et à une abondante production ligneuse.

La surface de la section présente encore des places brunâtres plus ou moins décomposées et d'apparence vermineuse. Ces caractères nous révèlent un hiver particulièrement rigoureux. La jeune couche ligneuse, qui s'est formée l'été précédent, a été détruite par le gel, puis recouverte par d'autres couches saines et vigoureuses. Si nous trouvons une série d'anneaux uniformes et réguliers, c'est que, pendant cette partie de son existence, l'arbre a végété normalement. Si les anneaux sont peu développés d'un côté et parfaitement formés de l'autre côté, la croissance aura été empêchée de ce côté-là, soit par les racines, soit par les branches. Le nombre de ces anneaux déséquilibrés vous donnera les années pendant lesquelles cette contrainte a été imposée à l'arbre, et pendant lesquelles il a végété dans ces conditions défectueuses.

C'est ainsi que ces végétaux nous livrent, après leur mort, les secrets de leur existence, en écrivant, pour ainsi dire, leur autobiographie.

Boutades.

Au Vully:

L'automne est là... Le pasteur a du retard pour se rendre à l'annexe. Il gagnerait bien

cinq minutes en coupant droit par le pré de Jean-Louis. Mais l'herbe est encore joliment haute... Voilà d'ailleurs le propriétaire:

— Dites donc, Jean-Louis, pourrais-je pas traverser votre pré?

— Oh! là, oui, M. le ministre: on disait justement ce matin avec la Jeannette, qu'on y voulait mettre les bêtes: allez seulement!

Nos amis de Morges ont une municipalité qui, certes, vaut bien toutes les municipalités du canton, mais qui, comme celles-ci, ne parvient pas à satisfaire pleinement ses administrés. A l'impossible,...

Récemment, elle faisait nettoyer, aux abords de la ville, la rive du lac, que recouvraient des amas de feuilles mortes, amenées par les vagues.

Tandis qu'on procédait à ce nettoyage, deux promeneurs cassaient du sucre sur la tête des édiles morgiens.

— Plus on change de municipaux, moins ils valent, disait l'un. Que font les nôtres, à présent?

— Vous voyez, ils font la grève.

Un de nos professeurs qui est aussi l'un de nos écrivains les plus goûtés, soupait l'autre soir chez un ami.

Au dessert, la fille de l'amphytrion, apporte son album au professeur.

— Vous seriez très aimable, monsieur, en voulant bien m'accorder un autographe... Un autographe de vous, bien entendu...

Madame R..., à une cuisinière qui vient se présenter:

— Vous n'aurez pas grand ouvrage à la maison, je fais mon marché moi-même.

La cuisinière avec dignité:

— Alors, c'est donc madame qui profite des petites gratifications?

Un jeune peintre travaille en ce moment à un tableau représentant Bélisaire tendant son casque.

Hier, son modèle — qui n'en est pas un de tempérance — arrive à l'atelier dans un état d'ébriété bien caractérisé.

— Vous reviendrez demain, lui dit doucement l'artiste. Bélisaire avait un casque, mais il n'avait pas de plumet!

Naïveté d'enfant.

On annonce à Lili qu'elle a une petite sœur.

— Quel bonheur! s'écrie-t-elle.

Et se tournant vers le porteur de la bonne nouvelle:

— Maman le sait?

A l'examen:

— Dites-moi quels sont les pays limitrophes de la Suisse?

— La Suisse est bornée au nord... bornée au nord par... et bornée au sud par la... puis bornée à l'ouest...

— Et vous, vous êtes borné partout; allez vous asseoir.

Au Tribunal:

Le président. — Votre âge, madame?

La dame. — Oh! l'âge que vous voudrez, monsieur!

Le président. — Quarante-cinq ans... Votre profession?

La dame. — Pardon, pardon, monsieur!... Vous vous trompez de dix ans!

Le président. — Bien; cinquante-cinq ans... Votre demeure?

La dame, furieuse. — Mais, monsieur, je vous jure que je n'ai que trente-cinq ans!

Le président. — Enfin!...

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.